

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

DOMAINE :

FINANCES

SOUS-DOMAINE :

Décision budgétaire

OBJET :

**Débats
d'Orientation
Budgétaire**

Le nombre de
conseillers en service
est de 40

Rendue exécutoire

Convocation du
Comité en date du :

04 mars 2022

Affichage en date du :

04 mars 2022

Date du comité
syndical :

10 mars 2022

Délibération n°
2022003

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du Comité Syndical du 10 mars 2022 à 18 heures 00

L'an deux mille vingt-deux, les dix mars à dix-huit heures.

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Légalement convoqué s'est rassemblé à la Salle des Fêtes, Place Antoine Monier, 11400 MAS Ste PUELLES.

Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER.

Présents :

ALRIC Didier, ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, AVERSENG Jean-Luc, BACHARAN Max, BATIGNE Robert, BOUSQUET Sébastien, DANJOU Jacques, DEUMIER Jean-Marc, DU FAYET DE LA TOUR Eric, FABRE Danielle, GREFFIER Philippe, HENNEBELLE Jean-Luc, LAMARQUE Gérard, OURLIAC Jean-François, PELISSIER Alain, PRADEL Christophe, PEROTTO Serge, QUAGLIERI Jean-Pierre, ROSALIE Eric VIDAL Pierre.

Absents remplacés :

DEMANGEOT François remplacé par CHABERT Sabine.

Absents excusés :

ASENSIO Brice, BATIGNE Robert, BAURES Jean-Louis, BOUSQUET Alain, BRUNEL Christophe, CAU Marie-Paule, CAZENAVE Serge, COSTE Gilbert, FABRE Jocelyne, FRONT Gérard, LEMOINE Cédric, MAERTEN Didier, OURLIAC Christian, PAINCO Paul, PASSEMAR Aurélien, PECH Bernard, PEYRAS Benjamin, POUSSIER Grégory, PUJOL Michel, SOLER Floréal, VIOLA André.

Secrétaire de séance : QUAGLIERI Jean-Pierre

Monsieur PARDEL Christophe, 1^{er} vice-président, détaille le débat d'orientation budgétaire comme suit :

Recettes :

Montant appelé par habitant pour les appels de fonds :

La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) :

✚ En 2021 était à : 27,50 €/tonne,

✚ En 2022 est à : 49,50 €/tonne.

Pour les communes qui adhèrent à notre Syndicat qu'au traitement, le cout proposé par habitant sera d'environ de 53 Euros.

Pour les communes qui adhèrent à notre Syndicat pour la collecte + traitement, vu les efforts consentis sur les collectes, et malgré les augmentations de la TGAP, le Smictom de l'Ouest Audois propose de conserver le montant appelé par habitant concerné par la collecte + le traitement a 125,00 Euros/an (les tournées supplémentaires, les nettoyages de marchés, la collecte en porte à porte sont comptabilisés en sus pour les Communes concernées).

Nombre d'habitants comptabilisés :

	Collecte + traitement	Traitement	Total
CCCLA	25 796	2 485	28 281
CCPLM	16 429		16 429
Smictom de l'Ouest Audois	42 225	2 485	44 710

Cela représente pour chacune des deux Communautés de Communes :

CCCLA 2022		
2022	CCCLA	CCCAL Régie
Janvier	281 880,42	14 547,83
Février	281 880,42	14 547,83
Mars	281 880,42	14 547,83
Avril	281 880,42	14 547,83
Mai	281 880,42	14 547,83
Juin	281 880,42	14 547,83
Juillet	281 880,42	14 547,83
Août	281 880,42	14 547,83
Septembre	281 880,42	14 547,83
Octobre	281 880,42	14 547,83
Novembre	281 880,42	14 547,83
Décembre	281 880,42	14 547,83
	3 382 565,00	174 573,90

Le calcul des appels de fonds correspondants à la régie de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais audois est actuellement qu'estimative et ne sera définitive qu'après affinage du calcul du traitement.

CCPLM 2022	
2022	CCPLM
Janvier	179 600,42
Février	179 600,42
Mars	179 600,42
Avril	179 600,42
Mai	179 600,42
Juin	179 600,42
Juillet	179 600,42
Août	179 600,42
Septembre	179 600,42
Octobre	179 600,42
Novembre	179 600,42
Décembre	179 600,42
TOTAL	2 155 205,00

Redevances spéciales : Montant appelé par litres OMRS et Tri sélectif ;

Tout comme pour les déchets ménagers des habitants du Smictom de l'Ouest Audois, le Smictom proposera de ne pas augmenter pas le tarif des redevances spéciales.

Celles-ci restent inchangées et sont calculées ainsi :

OMRS	0.041 le litre au-delà de 1 320 litres par semaine
Tri sélectif	0.020 le litre au-delà de 1 320 litres par semaine

Montant de reprise de matériaux par le COVALDEM11 ;

Vu l'augmentation des tonnages du tri sélectif ainsi que l'augmentation de reprise de matières premières,

Le COVALDEM11 prévoit de nous reverser sur la vente de matériaux la somme de 220 000,00 euros.

Dépenses :

Montant provisionné pour les collectes (suivant le marché de collectes) ;

Collectes des Conteneurs OMRS + Tri sélectif	2 220 000,00
Collectes des Colonnes (Verre, Tri Sélectif, OMRS)	90 000,00
TOTAL	2 310 000,00

Tarifs 2022 pour le traitement à la tonne ; (Tarifs fournis par le COVALDEM11)

Nature du déchet	Tonnages 2021	Tarif Traitement	TGAP	Tarif Total Traitement
Ordures Ménagères Résiduelles	10 854	143,00	49,50	192,50
Tri Sélectif	2 393	55,00	0	55,00
Verre	1 365	33,00	0	33,00
Encombrants (tout venant)				
Encombrants (tout venant)	1 656	162,00	49,50	211,50
Bois traité	967	98,00	0	98,00
Déchets Verts	2 662	98,00	0	98,00
Déchets inertes ou Gravats	1 578	22,00	0	22,00
Ferrailles/Métaux	577	45,00	0	45,00
Huiles minérales	17	77,00	0	77,00
DDM hors REP (vernis, produits toxiques...)	13.53	1 045,00	0	1 045,00

Suivant le tri effectué sur nos Espaces Ecologiques, le cout de traitement peut s'alourdir :

Bennes d'encombrants :

- ⬇ Présence de déchets interdits (pièces automobiles.... HORS déchets radioactifs) : 500,00 Euros par intervention,
- ⬇ Présence de déchets radioactifs : 2 000,00 Euros par intervention,

Bennes de bois :

- ⬇ Présence de déchets indésirables : 50,00 Euros (forfait de rechargement) + 340,00 Euros la tonne.

Bennes de déchets verts :

- ⬇ Présence de déchets interdits (HORS déchets radioactifs) : 500,00 Euros par intervention,
- ⬇ Présence de déchets radioactifs : 2 000,00 Euros par intervention,

Bennes de gravats :

- ⬇ Présence de déchets interdits (HORS déchets radioactifs) : 500,00 Euros par intervention,
- ⬇ Présence d'amiante 1 000,00 Euros par intervention,
- ⬇ Présence de déchets radioactifs : 2 000,00 Euros par intervention,

Montant provisionné pour le traitement ;

Traitement des OMRS, Tri Sélectif, Verre	2 594 190,00
Traitement des déchets des Espaces Ecologiques	453 132,00
TOTAL	3 047 322,00

Autres dépenses de fonctionnement ;

Frais d'imprimerie	7 500,00
Frais d'envoi de dépliants	3 200,00
TOTAL	10 700,00

Ces dépenses comprennent :

- ⬇ Journal annuel du Smictom de l'Ouest Audois (imprimerie + livraison en boîte aux lettres)

- ⬇ L'impression des bâches à installer sur les bennes de déchets verts de la ville de Castelnaudary,
- ⬇ L'impression des Flyers Verre,
- ⬇ L'impression du jeu de 7 familles (créé et distribué par les animatrices aux élèves ayant participé à la journée du tri dans les écoles).

Investissements

Colonnes de tri sélectif :

Afin d'optimiser la collecte en point d'apport volontaire, le Smictom propose l'achat de colonnes ainsi que de conteneurs de tri sélectif.

Achat de 55 colonnes : 55 x 1 400,00 €(environ) → **77 000,00 Euros.**

Conteneurs de tri sélectif & Ordures Ménagères :

Achat de 130 conteneurs de tri sélectif : 130 * 155,00 € (environ) → **20 150,00 Euros,**

Achat de 130 conteneurs Ordures Ménagères : 130 * 155,00 Euros (environ) → **20 150,00 Euros.**

Compacteur à cartons :

Le carton issu des Espaces Ecologiques encombre les conteneurs de tri sélectif. Si ce carton est récupéré dans une benne « normale » (sans capot) celui-ci s'abîme avec la pluie, de ce fait n'est plus recyclable, et part dans les encombrants.

Afin de pouvoir valoriser celui-ci, un compacteur à cartons (comme sur l'Espace Ecologique de Castelnaudary) serait la solution pour l'Espace Ecologique de Bram.

Achat de 1 compacteur à cartons : 48 000 €(environ) → **48 000,00 Euros.**

Démonte palettes :

Afin de favoriser l'économie circulaire et d'économiser sur l'achat de composteurs, le Smictom de l'Ouest Audois propose en partenariat avec l'ASF (Association Syndicale des Familles) et la Recyclotopie de fabriquer des composteurs à partir des palettes déposées sur nos Espaces Ecologiques.

Un prototype nous a été présenté. Les associations peuvent fournir 3 à 4 composteurs/jours.

Pour chacun des composteurs, 5 palettes doivent être démontées.

Afin d'avoir un rythme de démontage en corrélation avec la fabrication, le Smictom de l'Ouest Audois propose l'achat d'un « démonte palette ».

Achat d'un démonte palettes : 30 000,00 €(environ) → **30 000,00 Euros.**

Ordinateur portable :

Achat d'un ordinateur portable 1 500,00 €(environ) → **1 500,00 Euros.**

Voix pour : 21

Voix contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

LE COMITE SYNDICAL

Où l'exposé de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré

PREND ACTE du déroulement du débat d'orientation budgétaire tel que présenté ci-dessus.
Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 10 mars 2022

Le Président,


Philippe GREFIER

